	Isin	Etablissement	SRI (DIC)	SRI paramétré dans le SI Pour les produits structurés à Capital non garanti avec SRI indicatif, le SI sont tous paramétrés à 0 dans le SI (règle interne Zurkiwi)	Capital Garanti	Annexe avec signature électronique	Nombre de mécanismes	Type même mécanisme	Date de début de commercialisation	Date de fin de souscription	Date de constatation initiale	Niveau de référence	Indice / Fonds / Taux	Remboursement anticipé éventuel	Mécanisme du rappel (remboursement anticipé)	Dates de constatation	Coupon potentiel	Condition de délivrance du coupon	Effet mémoire	Accessible Cap PM Opportunités	Échéance	Mécanisme spécifique à l'échéance	Barrière de garantie du capital	Durée Maximale	Arbitrages en entrée	Versement initial autorisé	Accessible sur Vie Plus Impact	Rémunération up-front	Running (au barème intégral)
Opportunité Escalier Top 10 France Janvier 2024	FR001400KLX7	BNPP / Privalto	7	7	NON	OUI	4	Barrière dégressive	14/09/2023	25/01/2024	31/01/2024	Cours de clôture de l'indice au 31/01/2024	Bloomberg Selection France Fixed Basket Decrement 50 Points	OUI	Si, à l'une des Dates de Constatation Trimestrielle, l'indice clôture au niveau du seuil correspondant ou au-dessus, l'investisseur reçoit : 100% du capital initial + Un gain de 2% par trimestre écoulé depuis le 31/01/2024 (soit un gain de 8% par année écoulée) (Soit un TRA brut maximum de 6,06%)	31 janvier 2025 (Trimestre 4) 30 avril 2025 (Trimestre 5) 31 juillet 2025 (Trimestre 6) 31 octobre 2025 (Trimestre 7) 2 février 2026 (Trimestre 8) 31 avril 2026 (Trimestre 9) 31 juillet 2026 (Trimestre 10) 2 novembre 2026 (Trimestre 11) 1er février 2027 (Trimestre 12) 30 avril 2027 (Trimestre 13) 2 août 2027 (Trimestre 14) 1er novembre 2027 (Trimestre 15) 31 janvier 2028 (Trimestre 16) 2 mai 2028 (Trimestre 17) 31 juillet 2028 (Trimestre 18) 31 octobre 2028 (Trimestre 19) 31 janvier 2029 (Trimestre 20) 30 avril 2029 (Trimestre 21) 31 juillet 2029 (Trimestre 22) 31 octobre 2029 (Trimestre 23) 31 janvier 2030 (Trimestre 24) 30 avril 2030 (Trimestre 25) 31 juillet 2030 (Trimestre 26) 31 octobre 2030 (Trimestre 27) 31 janvier 2031 (Trimestre 28) 30 avril 2031 (Trimestre 29) 31 juillet 2031 (Trimestre 30) 31 octobre 2031 (Trimestre 31) 2 février 2032 (Trimestre 32) 30 avril 2032 (Trimestre 33) 2 août 2032 (Trimestre 34) 1er novembre 2032 (Trimestre 35) 31 juillet 2033 (Trimestre 36) 2 mai 2033 (Trimestre 37) 1er août 2033 (Trimestre 38) 31 octobre 2033 (Trimestre 39) Date de constatation finale : 31/01/2034	NON	S.O	S.O	OUI	14/02/2034	Au 31/01/2034, l'investisseur reçoit : Si perf en baisse de moins de 18%, l'investisseur reçoit : 100% du capital initial + Un gain de 2,06 % par trimestre écoulé soit 40 x 2,00 % = 80 % (soit un gain de 8,00 % par année écoulée) (TRA Brut de 6,03%) Si perf en baisse de 18% à 50%, l'investisseur reçoit : 100% du capital initial (TRA Brut de 0%) Si perf en baisse de plus de 50%, l'investisseur reçoit : La capital diminué de la baisse de l'indice (TRA Brut inférieur à -6,67%)	-50%	10 ANS	OUI	OUI	NON	1,50%	S.O
Euro Rendement Janvier 2024	FR0010014700	SG / Feefty	5	5	NON	OUI	3	S.O	28/09/2023	25/01/2024	31/01/2024	S.O	Indice Euro iStoxx® EWC 50 (Code Bloomberg:EWC 50 Index)	OUI	Du trimestre 4 au trimestre 31, à chaque date de constatation trimestrielle, si perf du niveau de l'indice supérieur ou égal à 96,5% de son niveau observé à la date de constatation initiale , l'investisseur reçoit : 100% du capital initial + Un gain de 1,75% par trimestre écoulé depuis la date de constatation initiale (TRA Brut maximum de 5,85%)	31/01/2024 (initiale) ; 31/01/2025 ; 30/04/2025 ; 31/07/2025 ; 31/10/2025 ; 02/02/2026 ; 30/04/2026 ; 31/07/2026 ; 02/11/2026 ; 01/02/2027 ; 30/04/2027 ; 02/08/2027 ; 01/11/2027 ; 31/01/2028 ; 02/05/2028 ; 31/07/2028 ; 31/10/2028 ; 31/01/2029 ; 30/04/2029 ; 31/07/2029 ; 31/10/2029 ; 31/01/2030 ; 30/04/2030 ; 31/07/2030 ; 31/10/2030 ; 31/01/2031 ; 30/04/2031 ; 31/07/2031 ; 31/10/2031 ; 02/02/2032 (finale)	NON	S.O	NON	OUI	08/02/2032	Le 08/02/2032 Cas favorable : Si perf de l'indice supérieure ou égale à 96,5%, l'investisseur reçoit : 100% du capital initial + Un gain de 1,75% par trimestre écoulé, soit un gain de 56,00% (TRA Brut de 5,45%) Cas médian : Si perf de l'indice inférieure à 50%, l'investisseur reçoit : Le capital initial (TRA Brut nul) Cas défavorable : Si perf de l'indice inférieure à 50%, l'investisseur reçoit : La Valeur Finale de l'indice (TRA Brut inférieur à -7,07%)	-50%	8 ANS	OUI	OUI	NON	1,50%	S.O
H Absolu 17	FR001400LEV8	BNPP / Hedios	5	5	NON	OUI	3	S.O	21/11/2023	29/01/2024	01/02/2024	Cours de cloture de l'indice au 01/02/2024	Euro iStoxx® 50 Equal Weight NR Decrement 5 % (code Bloomberg : ISAESOT5)	OUI	À chaque date de constatation annuelle, à partir de l'année 1, dès que perf de l'indice est stable ou en hausse, le souscripteur reçoit : 100% du capital initial + 7% par année écoulée depuis la date de constatation initiale (Soit un TRA Brut maximum de 6,94%)	3 février 2025; 2 février 2026; 1er février 2027; 1er février 2028; 1er février 2029; 1er février 2030; 3 février 2031; 2 février 2032; 1er février 2033; 1er février 2034; 1er février 2035 Date de constatation finale : 01/02/2036	NON	S.O	NON	OUI	08/02/2036	Le 08/02/2036 Scénario très défavorable : Perf de l'indice en baisse de plus de 30 % : 100% du capital initial x Valeur finale de l'indice de référence (Soit un TRA Brut inférieur à -2,92%) Scénario défavorable : Si perf de l'indice est en baisse entre 20 % (non compris) et 30 % (compris), le souscripteur reçoit : 100% du capital initial (Soit un TRA Brut de 0,00%) Scénario favorable : Si perf de l'indice en baisse de moins de 20 % (compris), le souscripteur reçoit : 100% du capital initail + 84% de gain (soit 7% par année écoulée) =Remboursement à hauteur de 184% (Soit un TRA Brut de 2,51%)	-30%	12 ANS	OUI	OUI	NON	2,50%	S.O
Athéna Mensuel Dégressif Février 2024	FR001400LLV0	Natixis / Intis	5	5	NON	OUI	4	Barrière dégressive	15/11/2023	23/02/2024	29/02/2024	Cours de cloture de l'indice au 29/02/2024	Indice iEdge ESG Transatlantic EW 50 Decrement 50 Points GTR* (code Bloomberg : ESGT50DG Index)	OUI	Si, à partir du 12e mois, à chaque date de constatation mensuelle, le niveau de l'indice est supérieur ou égal à la barrière dégressive de remboursement automatique anticipé, l'investisseur reçoit : 100% du capital initial + Un gain plafonné de 0,68% par mois écoulé, soit 8,16% par année écoulée depuis le 29/02/2024 (TRA Brut maximum de 7,85%)	Le 10e jour ouvré suivant la date de constatation mensuelle, à partir du 14 mars 2025 (inclus), et jusqu'au 13 février 2034 (inclus). Toutes les dates peuvent être l'objet d'ajustements en cas de jours non ouvrés. Date de constatation finale : 28/02/2034	NON	S.O	S.O	OUI	14/03/2034	Cas défavorable : Si perf de l'indice strictement inférieure à 50%, l'investisseur reçoit : La valeur finale de l'indice exprimée en pourcentage de sa valeur initiale Dans le cas le plus défavorable, l'indice clôturait 100,00 % de sa valeur à la date de constatation finale et la perte en capital serait totale. (TRA Brut strictement inférieur à -6,67%) Cas médian : Si perf de l'indice strictement inférieure à 82% mais supérieure ou égale à 50%, l'investisseur reçoit : 100% du capital initial (TRA Brut de 0,00%) Cas favorable : Si perf de l'indice supérieure ou égale à 82%, l'investisseur reçoit : 100% du capital initial + 0,68% par mois écoulé depuis le 29/02/2024, soit un total de 81,60% (TRA Brut de 6,13%)	-50%	10 ANS	OUI	OUI	NON	2,50%	S.O
Target Note Février 2026	FR001400KYV6	SG/ADEQUITY	2	2	OUI	OUI	3	S.O	10/10/2023	23/02/2024	S.O	Le niveau des taux CMS EUR 30 ans et CMS EUR 5 ans retenu au titre de chaque année est observé aux dates de constatation annuelle des taux	Taux CMS EUR 30 ans et Taux CMS EUR 5 ans	oui	A l'issue des années 3 à 9, dès que la somme des coupons variables mis en mémoire est supérieur ou égale à 0,85%, le produit est automatiquement remboursé par anticipation et l'investisseur reçoit à la date de remboursement anticipé: le capital initial + le coupon inconditionnel de 12,00% + le(s) coupon(s) variable(s) potentiel(s) + un coupon additionnel de 1,75% (uniquement si le mécanisme de remboursement anticipé automatique est activé à l'issue des années 3 ou 4)	01/03/2027, 29/02/2028, 01/03/2029, 01/03/2030, 03/03/2031, 01/03/2032, 01/03/2033	OUI	VERSEMENT DU COUPON INCONDITIONNEL quelle que soit l'évolution des taux CMS EUR 30ans et CMS EUR 5ans, l'investisseur reçoit soit à la date de remboursement anticipé soit à la date d'échéance selon les cas: un coupon conditionnel de 12,00% VERSEMENT DU COUPON VARIABLE Un coupon variable potentiel correspondant à la différence entre les taux CMS EUR 30 ans et CMS EUR 5 ans* (avec un minimum de 0%)	OUI	OUI	01/03/2034	Cas favorable: Si le différentiel entre le taux CMS EUR 30ans et le CMS EUR 5ans est de 1,17%, l'investisseur recevra: un coupon variable égal à la différence entre les deux taux (1,17%) + son capital + un coupon additionnel de 8,75% + coupon inconditionnel de 12,00% soit un TRA brut de 6,82% Cas médian: Si le différentiel entre les taux CMS EUR 30ans et CMS EUR 5ans est positif et la somme des coupons variables mis en mémoire inférieur à 0,85% à chaque date de constatation annuelle, l'investisseur reçoit: un coupon variable égal à la somme de ces différences soit 0,75% + son capital + un coupon inconditionnel de 12% Soit un TRA brut de 1,21% Cas défavorable: Si le différentiel entre les taux CMS EUR 30ans et CMS EUR 5ans est négatif, l'investisseur reçoit: son capital + un coupon inconditionnel de 12,00% soit un TRA Brut de 1,14%	-50%	10 ANS	OUI	OUI	NON	1,50%	S.O
Smart Climat 2024	FR001400MDN0	Natixis / Equitim	4	5	NON	OUI	4	Strike moyen	10/10/2023	23/02/2024	30/11/2023, 07/12/2023, 14/12/2023, 21/12/2023, 28/12/2023, 04/01/2024, 11/01/2024, 18/01/2024, 25/01/2024, 01/02/2024, 08/02/2024, 15/02/2024, 22/02/2024, 29/02/2024	Le Niveau de Référence correspond à la moyenne arithmétique des niveaux de clôture hebdomadaire de l'indice iEdgeEurope ClimateEW 40 Decrement 50 Points GTR* du 30/11/2023 (inclus) au 29/02/2024 (inclus).	Edge Europe Climate EW 40 Decrement 50 pts GTR	OUI	À chaque date de constatation trimestrielle, à partir du trimestre 12 (auquel la fin du trimestre 39, si perf de l'indice supérieure ou égale à 73%, l'investisseur reçoit : 100% du capital initial + Un gain de 1,75% par trimestre écoulé depuis la fin du trimestre 9 (TRA Brut entre 5,78% et 6,22%)	01/03/2027, 31/05/2027, 30/08/2027, 29/11/2027, 29/02/2028, 29/05/2028, 29/08/2028, 29/11/2028, 28/02/2029, 29/05/2029, 29/08/2029, 29/11/2029, 28/02/2030, 29/05/2030, 29/08/2030, 29/11/2030, 28/02/2031, 29/05/2031, 29/08/2031, 01/12/2031, 01/03/2032, 31/05/2032, 30/08/2032, 29/11/2032, 28/02/2033, 30/05/2033, 29/08/2033, 29/11/2033 Date de constatation finale : 28/02/2034	OUI	De l'année 1 à l'année 2, le produit verse un coupon garanti de 6,00% par an, versé quelle que soit l'évolution de l'indice depuis l'origine (soit un total de 12% sur la période)	NON	NON	14/03/2034	Cas défavorable Si perf de l'indice strictement inférieure à 50%, l'investisseur reçoit : 100% du capital initial de la baisse enregistrée par l'indice (TRA Brut inférieur ou égal à -5,36%) L'investisseur subit alors une perte en capital partielle, voire totale. Cas médian : Si perf de l'indice strictement inférieure à 73% mais supérieure ou égale à 50%, l'investisseur reçoit : 100% du capital initial (TRA Brut de 1,25%) Cas favorable : Si perf de l'indice supérieure ou égale à 73%, l'investisseur reçoit : 100% du capital initial + Un gain de 1,75% par trimestre écoulé depuis la fin du trimestre 9 (soit un gain total de 56,00% et un TRA brut de 5,25%)	-50%	10 ANS	OUI	OUI	OUI	3,00%	S.O
H Performance 94	FR001400MNQ7	Citi / Hedios	5	5	NON	OUI	3	S.O	20/12/2023	26/02/2024	01/03/2024	S.O	Euro iStoxx® 50 Equal Weight NR Decrement 5 % (code Bloomberg : ISAESOT5)	OUI	À chaque date de constatation annuelle, à partir de l'année 1, si perf de l'indice en hausse d'au moins 10 % par rapport à son niveau initial, le souscripteur reçoit : 100% CAPITAL INVEST) + 30 % DE GAIN + 3 % du capital investi par année écoulée depuis la date de constatation initiale (TRA Brut maximum de 32,09%)	3 mars 2025; 2 mars 2026; 1er mars 2027; 1er mars 2028; 1er mars 2029; 1er mars 2030; 3 mars 2031; 1er mars 2032; 1er mars 2033; 1er mars 2034; 1er mars 2035 Date de constatation finale : 03/03/2036	NON	S.O	NON	OUI	10/03/2036	Scénario très défavorable : Si perf de l'indice en baisse de plus de 30 % (non compris), l'investisseur reçoit : 100% du CAPITAL INVEST) x Valeur finale de l'indice de référence Perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'indice de référence (TRA Brut inférieur à -2,92%) Scénario défavorable : Si perf de l'indice en baisse de moins de 30 % (compris) ou en hausse de moins de 10 % (non compris), l'investisseur reçoit : 100% du CAPITAL INVEST) Blocage du capital pendant 12 ans sans aucune rémunération (TRA Brut de 0,00%) Scénario favorable : Si perf de l'indice en hausse de 10 % (compris) ou plus, l'investisseur reçoit : 100% du CAPITAL INVEST) + 30% DE GAIN + 36% DE GAIN (soit 3% par année écoulée depuis la date de constatation initiale) Remboursement à hauteur de 166% du capital investi (TRA Brut de 4,30%)	-0,7	12 ANS	OUI	OUI	NON	1,50%	S.O
Duo Perf Mars 2024	FR145SAB1678	GS / Jersey GS	2	2	OUI	OUI	1	S.O	01/11/2023	15/03/2024	21/03/2024	Cours de cloture de l'indice au 21/03/2024	CAC 40 * (code Bloomberg : CAC Index, code Reuters FCHI)	OUI - Au gré de l'émetteur	Au gré de l'émetteur : De la fin du mois 12 à la fin du mois 59 L'investisseur reçoit : 100% du capital initial + Un gain fixe plafonné de 0,50% par mois écoulé depuis le 21/03/2024 (TRA Brut maximum de 5,77%)	À partir du 21/03/2025 (puis tous les 21 de chaque mois ou le jour ouvré suivant si le 21 de chaque mois n'est pas un jour ouvré) Date de constatation finale : 21/03/2029	NON	S.O	NON	OUI	06/04/2029 (en l'absence de remboursement anticipé)	Le 21 mars 2029, sauf en l'absence de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur, l'investisseur reçoit : Scénario défavorable : Si perf de l'indice est strictement négative, l'investisseur reçoit : 100% du capital initial (TRA Brut de 0,00%) Scénario intermédiaire : Si perf de l'indice positive ou nulle, l'investisseur reçoit : 100% du capital initial majoré de 300% de la hausse de l'indice, soit 115% du capital initial (TRA Brut de 2,81%) Scénario favorable : Le mécanisme de remboursement automatique anticipé au gré de l'émetteur est activité et l'investisseur reçoit : 100% du capital initial majoré du gain fixe paffonné, fois 106% du capital initial (TRA Brut de 5,77%)	-100%	5 ANS	OUI	NON	NON	1,00%	S.O
Pente Opportunité Mars 2024	FR001400M097	BNPP / Privalto	1	1	OUI	OUI	4	Coupon conditionnel	16/11/2023	20/03/2024	S.O	S.O	Taux CMS EUR 30 ans Taux CMS EUR 5 ans	OUI	Si, à l'une des Dates de Constatation de Remboursement Anticipé Automatique, la somme des coupons mis en réserve (coupon conditionnel de la dernière année compris), est supérieure ou égale à 17,50 %, l'investisseur reçoit : 100% du capital initial + L'ensemble des coupons mis en réserve	24 mars 2027 (Année 3) 27 mars 2028 (Année 4) 27 mars 2029 (Année 5) 27 mars 2030 (Année 6) 27 mars 2031 (Année 7) 24 mars 2032 (Année 8) 25 mars 2033 (Année 9) 27 mars 2034 (Année 10) 27 mars 2035 (Année 11)	OUI	MÉCANISME DE VERSEMENT DES COUPONS FIXES (ANNÉES 1 ET 2) L'investisseur reçoit soit à la date de remboursement anticipé : Un coupon fixe de 8,00 % est mis en réserve au titre de l'année écoulée MÉCANISME DE VERSEMENT DES COUPONS CONDITIONNELS (ANNÉES 3 À 12) Aux 10 Dates de Constatation des Coupons Conditionnels, on observe la différence entre les taux « EUR CMS 30 ans » et « EUR CMS 5 ans » et l'investisseur reçoit : Si cette différence est positive : Un coupon conditionnel égal à 200 % de la différence entre les taux « EUR CMS 30 ans » et « EUR CMS 5 ans » est mis en réserve au titre de l'année écoulée Sinon, si cette différence est négative ou nulle : Aucun coupon n'est mis en réserve au titre de l'année écoulée	NON	NON	29/03/2036	Dans le cas où le produit n'a pas été remboursé par anticipation, l'investisseur reçoit le 29/03/2036 : 100% du capital initial + l'ensemble des coupons mis en réserve	-100%	12 ANS	OUI	OUI	NON	1,00%	S.O

	Isin	Etablissement	SRI (DIC)	SRI paramétré dans le SI Pour les produits structurés à Capital non garanti avec SRI indicatif, le SI sont tous paramétrés à 0 dans le SI (règle interne Zurkwest)	Capital Garanti	Annexe avec signature électronique	Nombre de mécanismes	Type même mécanisme	Date de début de commercialisation	Date de fin de souscription	Date de constatation initiale	Niveau de référence	Indice / Fonds / Taux	Remboursement anticipé éventuel	Mécanisme du rappel (remboursement anticipé)	Dates de constatation	Coupon potentiel	Condition de délivrance du coupon	Effet mémoire	Accessible Capi PM Opportunités	Échéance	Mécanisme spécifique à l'échéance	Barrière de garantie du capital	Durée Maximale	Arbitrages en entrée	Versement initial autorisé	Accessible sur Vie Plus Impact	Rémunération up-front	Running (ou barème intégral)
Daily call Mars 2024	FRP000002CC2	Morgan Stanley / DS IS	4	5	NON	OUI	3	S.O	01/12/2023	21/03/2024	27/03/2024	Cours de clôture de l'indice au 27/03/2024	S&P Core Eurozone 50 Net Zero 2050 Paris-Aligned ESG Select PMC Weighted 50 Point	OUI	Tous les jours calendaires ouvrés, du 27 mars 2025 au 26 mars 2036 (depuis la fin de l'année 1 jusqu'au jour ouvré précédent la Date d'observation finale en année 12 en Dates d'observation de remboursement anticipé si perf est stable ou enregistre une hausse par rapport à son Niveau de Référence initial, l'investisseur reçoit : 100% du capital initial + Gain de 0,0233% par jour écoulé depuis la date de d'observation initiale (27/03/2024) (TRA Brut de 8,26% à 8,82%)	Chaque jour de marché ouvré entre le 27/03/2025 et le 26/03/2036 Date de constatation finale : 27/03/2036	NON	S.O	NON	OUI	01/04/2036	Au 27/03/2036 : Cas Favorable : Si l'indice ne subit pas de baisse strictement supérieure à 20% par rapport à son Niveau de Référence Initial, l'investisseur reçoit, l'investisseur reçoit le 01/04/2036 : 100% du capital initial + Gain de 0,0233% par jour calendaire écoulé depuis la date de d'observation initiale (27/03/2024) (soit un gain de 9% par an) (TRA Brut de 6,01%) Cas médian : Si l'indice subit une baisse strictement supérieure à 20% mais inférieure ou égale à 50% par rapport à son Niveau de Référence Initial, l'investisseur reçoit le 01/04/2036 : 100% du capital initial (TRA Brut nul) Cas défavorable : Si l'indice subit une baisse strictement supérieure à 50% par rapport à son Niveau de Référence Initial, l'investisseur reçoit le ,01/04/2036 : 100% du capital initial - Baisse du fonds sous-jacent par rapport à son niveau d'origine (TRA Brut de -5,60%)	-50%	12 ANS	OUI	OUI	NON	3,00%	S.O
Callable Note In Fine Mars 2024	IRSG00305M5	SG / Adequity	1	1	OUI	OUI	1	S.O	24/01/2024	22/03/2024	S.O	S.O	S.O	OUI - Au gré de l'émetteur	Au gré de l'émetteur : A l'issue des années 1 à 11, l'Emetteur peut décider de son propre gré d'activer un remboursement par anticipation L'investisseur reçoit : 100% du capital initial + Un gain inconditionnel de 5,00% par année écoulée depuis la date d'émission (TRA Brut maximum de 5,00%)	S.O	OUI	À l'issue des années 1 à 11, l'Emetteur peut décider de son propre gré d'activer un remboursement par anticipation et l'investisseur recevoit un gain inconditionnel de 5,00% par année écoulée depuis la date d'émission	NON	OUI	28/03/2036	Le 28/03/2036, en l'absence de remboursement préalable au gré de l'Emetteur, l'investisseur reçoit 100% du capital initial + Un gain inconditionnel de 5,00% par année écoulée depuis la date d'émission, soit un gain de 60,00% (TRA Brut de 3,99%)	-100%	12 ANS	OUI	OUI	NON	2,00%	S.O
H Rendement 87	FR0014004MM7	Natixis / Hedios	5	5	NON	OUI	3	S.O	10/01/2024	24/03/2024	02/04/2024	Cours de clôture de l'indice au 02/04/2024	Euro ISTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % (code bloomberg: ISX70D5)	OUI	À chaque date de constatation trimestrielle à partir du trimestre 4, dès que le niveau de l'indice de référence est en hausse d'au moins 5 % par rapport à son niveau initial, l'investisseur reçoit : 100% du capital initial + Gain de 2,50% par trimestre écoulé depuis le 02/04/2024 (Soit 10% par an et un TRA brut maximum de 9,80%)	2 avril 2025; 2 juillet 2025; 2 octobre 2025; 2 janvier 2026; 2 avril 2026; 2 juillet 2026; 2 octobre 2026; 4 janvier 2027; 2 avril 2027; 2 juillet 2027; 4 octobre 2027; 3 janvier 2028; 3 avril 2028; 3 juillet 2028; 2 octobre 2028; 2 janvier 2029; 3 avril 2029; 2 juillet 2029; 2 octobre 2029; 2 janvier 2030; 2 avril 2030; 2 juillet 2030; 2 octobre 2030; 2 janvier 2031; 2 avril 2031; 2 juillet 2031; 2 octobre 2031; 2 janvier 2032; 2 avril 2032; 2 juillet 2032; 4 octobre 2032; 3 janvier 2033; 4 avril 2033; 4 juillet 2033; 3 octobre 2033; 2 janvier 2034; 3 avril 2034; 3 juillet 2034; 2 octobre 2034; 2 janvier 2035; 2 avril 2035; 2 juillet 2035; 2 octobre 2035; 2 janvier 2036 Date de constatation finale : 02/04/2036	NON	S.O	NON	NON	09/04/2036	Si à avril 2036, le mécanisme de remboursement anticipé automatique n'a pas été activé précédemment, on observe le niveau de l'indice de référence par rapport à son niveau initial et le 9 avril 2036, l'investisseur reçoit : Scénario très défavorable : Baisse de plus de 30 % de l'indice de référence par rapport à son niveau initial : CAPITAL INVEST x Valeur finale de l'indice de référence = PERTE EN CAPITAL ÉGALE À L'INTÉGRALITÉ DE LA BAISSE DE L'INDICE DE RÉFÉRENCE (PERTE SUPÉRIEUR A 30 %) (Soit un TRA Brut inférieur à -2,92%) Scénario défavorable : Baisse de moins de 30 % (compris) ou hausse de moins de 5 % (non compris) de l'indice de référence par rapport à son niveau initial : CAPITAL INVEST (Soit un TRA Brut de 0,00%) + BLOCAGE DU CAPITAL PENDANT 12 ANS SANS AUCUNE RÉMUNÉRATION Scénario favorable : Hausse de 5 % ou plus de l'indice de référence par rapport à son niveau initial : CAPITAL INVEST + 120% de gain (Soit 2,50% par trimestre écoulé équivalent à 10 % par an) + [illegible]	-30%	12 ANS	OUI	OUI	NON	2,50%	S.O
Multi Secto Dégressif Avril 2024	FRP000004RS	Morgan Stanley / Equitim	5	5	NON	OUI	4	Barrière dégressive	12/01/2024	24/04/2024	30/04/2024	Le Niveau initial correspond au niveau de clôture de l'indice Bloomberg Eurozone DM Top 30 Banking, Consumer Discretionary and Energy Decrement 50 Points Index EUR le 30/04/2024.	Bloomberg Eurozone DM Top 30 Banking, Consumer Discretionary and Energy Decrement 50 Points Index EUR	OUI	A partir de la fin du trimestre 4 jusqu'à la fin du trimestre 47 : Si l'indice clôture à un niveau supérieur ou égal à la barrière dégressive de remboursement anticipé automatique, l'investisseur reçoit : L'intégralité du capital initial + Un gain de 2,05% par trimestre écoulé depuis le 30/04/2024 (soit un TRA Brut compris entre 5,90% et 8,02%)	0/04/2025, 30/07/2025, 30/10/2025, 30/01/2026, 30/04/2026, 30/07/2026, 30/10/2026, 01/02/2027, 30/04/2027, 30/07/2027, 01/11/2027, 31/01/2028, 02/05/2028, 31/07/2028, 30/10/2028, 30/01/2029, 30/04/2029, 30/07/2029, 30/10/2029, 30/01/2030, 30/04/2030, 30/07/2030, 30/10/2030, 30/01/2031, 30/04/2031, 30/07/2031, 30/10/2031, 30/01/2032, 30/04/2032, 30/07/2032, 01/11/2032, 31/01/2033, 02/05/2033, 01/08/2033, 31/10/2033, 30/01/2034, 02/05/2034, 31/07/2034, 30/10/2034, 30/01/2035, 30/04/2035, 30/07/2035, 30/10/2035, 30/01/2036 Date de constatation finale : 30/04/2036	NON	S.O	NON	OUI	08/05/2036	Le 30 avril 2036, en l'absence de remboursement anticipé automatique préalable, l'investisseur reçoit : Cas favorable : Si perf de l'indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 67%, l'investisseur reçoit : 100% du capital initial + Un gain de 2,05% par trimestre écoulé depuis le 30/04/2024 (soit un gain de 98,40% et un TRA brut de 8,02%) Cas médian : Si perf de l'indice clôture à un niveau strictement inférieur à 67% mais supérieur ou égal à 50% de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit : 100% du capital initial (Soit un TRA Brut de 0,00%) Cas défavorable : Si perf de l'indice clôture à un niveau strictement inférieur à 50% de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit : Le capital initial diminué de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'indice entre son Niveau Initial le 30/04/2024 et son niveau de clôture le 30/04/2036 (Soit un TRA Brut inférieur ou égal à -7,33%) L'investisseur subit alors une perte en capital partielle, voire totale	-50%	12 ANS	OUI	OUI	NON	2,50%	S.O